



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSignée :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal, le lundi 15 décembre 2025 à 19 h 30 à la salle Wilfrid-Machabée située au 1, rue du Pont, Labelle, Québec.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande #2025-028 :

Demande de dérogation mineure de 2.8 % sur le coefficient d'occupation au sol pour la construction de paliers d'accès et d'un sauna.

Le tout sur le lot 5 224 870, situé au 17832, chemin du Lac-Labelle

****Explication :** Le règlement 2002-56 relatif au zonage exige à la grille des spécifications un coefficient d'occupation au sol maximal de 10 %.*

Dans le cadre de cette demande, le coefficient d'occupation au sol est de 11.6 % par droits acquis et le coefficient au sol projeté est de 12.8 %.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Elle peut également transmettre ses commentaires à l'attention du conseil municipal avant la séance à l'adresse suivante : fbellefleur@municipalite.labelle.qc.ca

Des informations peuvent être obtenues en contactant la direction du Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5008 ou à mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca .

DONNÉ à Labelle, ce 26^e jour de novembre 2025.

La greffière-trésorière,

France Bellefleur